du cou. Il l'avait trouvé à son réveil, et constaté ainsi que ce qu'il avait pris pour un rêve était bien une réalité. A partir de ce moment, il porta toujours ce collier, ne l'ôtant que pour le passer pendant quelques minutes au cou des Anglais étranglés par ses Thugs. Ce que ce collier de Nana Sahib toucha ainsi de cadavres est véritablement fantastique.

» On raconte que Nana Sahib, le jour où il fit jeter tant d'Anglais massacrés dans le puits de Cawnpore, y avait, au préalable, lancé son collier, qui forma ainsi, pendant plusieurs jours, la base de cette pile de cadavres. Quand il fut rentré en la possession de Nana Sahib, le collier devint un objet d'adoration pour l'Inde tout entière. Les fakirs venaient pieusement baiser le diamant qui lui servait d'agrafe, et, cette manière de pèlerinage accompli, repartaient plus sauvages et plus exaltés pour continuer leur œuvre d'assassinat. Qu'est devenu le collier de Nana Sahib ?»

— Une nouvelle grève des ouvriers charretiers est imminente à Marseille.

Voici l'ultimatum présenté aux entrepreneurs de camionnage par la commission des chambres syndicales réunies des ouvriers charretiers et chargeurs.

Le porte-parole des ouvriers demande une nouvelle diminution notable des heures de travail et une nouvelle augmentation considérable sur le salaire fixé.

Il réclame, en outre, l'adoption des articles suivants :

Elévation du prix des heures supplémentaires.

Toute avarie de marchandises, pendant les opérations du travail, à la charge exclusive des patrons.

Ouvriers engagés à la semaine, le patron n'en eût-il besoin qu'un jour.

Obligation pour les patrons de « n'employer que des ouvriers faisant partie du syndicat des ouvriers. »

Obligation pour les patrons d'exiger que leurs ouvriers paient la cotisation à la caisse de leur chambre syndicale.

Renvoi de ces ouvriers à défaut de paiement.

Si le patron ne tient pas compte de ces obligations, tous les ouvriers cesseront immédiatement de travailler pour lui.

MORTE DE JOIE. — La *Neue freie Presse* de Vienne annonce que la sœur de l'évêque gracié de Limburg, une vieille femme de 80 ans, apprenant, vendredi dernier, à Gaisenheim, où elle demeure, la nouvelle de la grâce de son frère, en a ressenti une telle émotion qu'elle s'est affaissée et qu'il a été impossible de la ramener à la vie.

IMPORTATION DES VIANDES DE PORC D'AMÉRIQUE. — M. Hérisson, ministre du commerce, vient de lever l'interdiction qui frappait à leur arrivée d'Amérique les viandes de porc salées. La Chambre avait adopté une proposition de loi dans ce sens; le Sénat avait eu la sagesse de la rejeter. M. Hérisson a tranché le conflit par un arrêté. Il est évident que puisqu'une loi avait semblé nécessaire en l'espèce, l'arrêté ministériel est insuffisant; mais avec le gouvernement actuel les irrégularités s'accumulent, et aucune illégalité ne doit surprendre.

Les éleveurs américains ont en France des correspondants, et ceux-ci ont pensé que leurs intérêts devaient passer avant le légitime souci de la santé publique. M. Hérisson a jugé utile et convenable de leur servir de complice, et comme le Sénat avait manifesté son hostilité à la libre introduction de chairs trichinosées, le collègue de M. Ferry a passé outre à la volonté formellement exprimée par la haute Assemblée.

Personne n'ignore que les porcs d'Amérique, sous l'influence d'une alimentation malsaine, sont attents de la trichinose. Cette viande d'exportation ne trouverait pas son débit aux Etats-Unis, qui l'expédient sur la France M. Hérisson par son arrêté, a favorisé l'infection du marché français et il sera responsable de tous les ravages que pourra exercer l'affreuse maladie sur les classes laborieuses, qui font une consommation quotidienne de charcuterie ou de salé. Il est vrai que la responsabilité des ministres n'est présentement qu'un mensonge, qu'un leurre. Si les ouvriers sont exposés à être empoisonnés de par l'arrêté ministériel, les habitants des campagnes se voient en même temps lésés dans leur revenus, déjà si compromis depuis plusieurs années.

L'importation des blés américains ayant rendu toute concurrence impossible, les cultivateurs trouvaient, du moins quelques ressources dans l'élevage des porcs. La région du Sud-Ouest notamment a fait entrer à l'industrie porcine dans la supputation du rendement des propriétés.

Il faudra si une interpellation annoncée ne force le ministre à rapporter son arrêté, que nos agriculteurs renoncent encore à une source notable de produits, car il n'en est pas des porcs d'Amérique comme des oncles de la légende, qui apportaient avec eux fortune et bonheur.

TRIBUNAUX

On lit dans le *Petit Courrier* du Mans :

« Une bonne femme avait été condamnée en simple police, pour quelque contravention, à un jour d'emprisonnement.

» Elle interjette appel.

» L'affaire vient à l'audience correctionnelle, et le tribunal, après mûres réflexions, rend un jugement qui supprime le jour de prison et le remplace par une amende de dix francs.

« Permettez, fait l'avocat, je prendrai la liberté » de faire observer au tribunal que le *maximum* de » l'amende édictée par le code n'est, en l'espèce, » que de *cinq francs*, donc.... »

» Stupéfaction des trois anabaptistes du siège, qui compulsent le code, grognent, chuchotent, bafouillent, et finalement rendent un second jugement, par lequel ils restituent à la bonne femme le jour de prison qu'ils venaient de lui enlever.

« Pardon ! fait de rechef l'avocat, ça ne peut pas » aller comme ça : le premier jugement a été rendu » régulièrement — la décision est acquise et nous » appartient. »

» Cette fois, ahurissement complet du tribunal qui rechuchote, regrogne, rebafouille et redélibère.

» On croit qu'il va accoucher d'une troisième décision.

» Pas du tout :

« Le tribunal, dit le président avec majesté, a » rendu deux jugement — c'est assez *choisissez* » *celui qui vous conviendra !* — Greffier, appelez » une autre affaire. »

» Ceci se passait le 16 novembre 1883... au théâtre du Palais-Royal ? — non pas — à l'audience du tribunal correctionnel du Mans. »

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LA SEINE

L'AFFAIRE DE PORT-BRETON

(INCIRENT)

Les débats du procès intenté au marquis de Rays et à ses collaborateurs dans l'affaire de la colonisation de Port-Breton se poursuivent devant le tribunal correctionnel. L'audience d'hier a été marquée par un incident assez curieux et surtout très rare. Me Las Cazes, second défenseur du marquis de Rays, venait d'achever sa plaidoirie. Au moment où il reprenait sa place au banc de la défense, le président du tribunal lui a adressé de vives félicitations. M. le bâtonnier Falateuf, qui assistait aux débats, s'est levé à son tour et a remercié le tribunal du témoignage public de satisfaction qu'il venait de donner à son jeune confrère.

Cet incident a produit une grande impression dans les rangs des prévenus et du public.

Les défenseurs des autres prévenus ont ensuite pris la parole. Les débats continueront à huitaine.

NOUVELLES DU SOIR

Dépêches de nos correspondants particuliers et PAR FIL SPECIAL.

AU TONKIN

Le *Voltaire* dit que, depuis la dernière dépêche qui a été communiquée à la presse, l'amiral Courbet, n'a pas été sans échanger un ou deux télégrammes avec le ministre de la marine. Ces télégrammes sont relatifs au plan de campagne qu'il a adopté. On comprend qu'ils ne soient pas livrés à la publicité.

D'autre part, on lit dans le même journal :

« M. Gougeard, ancien ministre de la marine sous le ministère Gambetta vient d'adresser une lettre à M. Léon Renault, rapporteur pour les crédits du Tonkin, lui déclarant que son historique de la question était parfaitement exact.

» M. Gougeard avait donné des instructions précises à l'amiral Pierre, et c'est bien à M. de Freycinet qu'il faut faire remonter la responsabilité de l'envoi du commandant Rivière au Tonkin avec des forces insuffisantes. »

Paris, 14 décembre.

Le ministre de la marine soumettra dans le conseil de samedi, à ses collègues, la nouvelle demande de crédit pour l'expédition du Tonkin, et il espère faire adopter le chiffre minimum de vingt millions.

Comme il est urgent d'envoyer des renforts à l'amiral Courbet, sans lesquels celui-ci est dans l'impossibilité de frapper le grand coup que l'on attend pour faire entrer en scène la médiation anglaise, l'amiral Peyron voudrait que ces nouveaux crédits fussent votés avant Noël ou avant le 1er janvier au plus tard.

Il n'est plus douteux aujourd'hui que le retard apporté aux opérations de l'amiral Courbet est uniquement dû à la certitude qu'il a acquise du danger qu'il y aurait pour lui à s'attaquer aux troupes chinoises, dont les forces sont difficilement appréciables, en raison de l'absence de renseignements positifs et des moyens de s'en procurer.

La population du Tonkin et de l'Annam nous est en grande majorité hostile, et nous avons sans cesse à nous méfier de la perfidie des Annamites et des Chinois, qui font cause commune contre nous.

Le général Campenon, qui est sénateur inamovible depuis quelques jours, prendra part aujourd'hui à la discussion dans les bureaux pour le choix des commissaires chargés de l'examen de la demande de crédits de neuf millions.

Il sera très vivement sollicité de s'expliquer sur les moyens qu'il compte employer pour expédier des renforts indispensable au Tonkin.

Sous prétexte de ne pas désorganiser le plan de mobilisation générale, on enverra d'abord un certain nombre de quatrièmes bataillons d'infanterie dans l'Extrême-Orient; mais, comme il y en a déjà une vingtaine en Tunisie et en Algérie, il en résultera qu'un tiers environ des régiments de l'armée de terre seront privés de leurs quatrièmes bataillons ce qui rendrait singulièrement difficile la mobilisation.

En attendant le ministère de la marine déploie la plus grande activité.

Le vice-amiral Peyron a prescrit aux préfets maritimes de dresser d'urgence un relevé de tous les transports disponibles dans nos ports militaires.

Il faut que l'effort à faire soit bien considérable, ou que l'absence de moyens soit bien grande pour qu'on ait été donné de mettre en état de prendre la mer de vieux navires, tels que l'*Adour* dans le port de Brest, auquel jamais ministre de la marine n'avait songé.

Les généraux chinois

Berlin, 14 décembre.

La place de Bac-Ninh est entourée de trois camps retranchés, commandés par trois généraux chinois ; un quatrième commande la citadelle.

Ces généraux ont fait parvenir à Pékin l'avis qu'ils étaient en mesure de repousser l'attaque des troupes françaises, et cette assurance rend la Chine moins bien disposée à la conciliation quand on lui parle d'évacuer Son-Tay et Bac-Ninh. Mais on croit qu'elle cédera si son amour-propre est ménagé ; la compensation qui lui est offerte par la cession des provinces du Nord paraît largement suffisante.

La diplomatie des deux pays est puissamment secondée dans cette voie par les conseils des gouvernement allemand et anglais.

L'empoisonnement du roi d'Annam

Londres, 13 décembre.

Depuis la conclusion du traité imposé par la France, il s'est formé dans la capitale de l'Annam un *parti national* qui, encouragé par les émissaires nombreux envoyés par la Chine, n'a qu'un but : exterminer ou tout au moins chasser l'étranger. Ses efforts ont abouti à rendre impopulaire le roi Tiep Hoa.

Tous les mandarins lui faisaient une guerre sourde, et il aurait disparu depuis longtemps si les Français n'avaient maintenu, soit par les menaces, soit par les promesses, l'autorité du nouveau roi, qui avait failli être empoisonné plusieurs fois déjà.

On croit que la mort de Tiep-Hoa compliquera gravement la situation. Le bruit court à Hong Kong que le nouveau roi n'a pu être défendu par les Français, et les faits présentés de cette façon surexciteront la population des ports et rendront plus difficile une entente avec la France.

La rivière de Hué est barrée avec des chaînes tendues et obstruée au moyen de jonques coulées. On est sans inquiétude sur le sort de la garnison française, protégée par la présence de plusieurs navires et solidement établie dans les forts situés à l'entrée de la rivière.

Le marquis Tseng et M. J. Ferry

Paris, 14 décembre.

L'entrevue qui a eu lieu avant-hier entre les deux ministres a été des plus cordiales. L'entretien a été fort long, et les deux interlocuteurs se sont quitté avec la conviction qu'une entente était toujours possible, bien qu'aucun des deux n'ait abandonné ses prétentions sur Son-Tay et Bac-Ninh, que l'un veut prendre et que l'autre désire garder.

Tant qu'on n'apprendra pas que l'amiral Courbet s'est emparé de l'une ou des deux places fortes le marquis de Tseng feindra d'ignorer les ordres envoyés à l'amiral et, à ses yeux la situation n'aura pas été modifiée : elle lui permettra de continuer les négociations basées, comme nous l'avons dit bien souvent, sur le partage du Tonkin.

Le prince impérial d'Allemagne à Rome

Rome, 13 décembre, 7 h. 10

Suivant accord intervenu entre les gouvernements allemand et italien, le prince impérial voyagera officiellement. A Rome, le prince logera au palazzino Quirinale, que Victor Emanuel a jadis bâti pour la comtesse Mirafiori, et qu'habitaient le duc et la duchesse de Gênes pendant leur séjour à Rome.

Afin d'honorer son hôte, le roi Humbert a invité les princes de sa famille à se rendre à Rome, où ils résideront aussi longtemps que le prince impérial.

Le soir de l'arrivée, un dîner de famille sera donné au Quirinal; le prince y assistera.

Le Roi a désigné quatre dignitaires de sa maison civile et militaire qui seront attaché à la suite du prince pendant son séjour en Italie.

Une communication officielle a été envoyée aujourd'hui à tous les journaux pour annoncer l'arrivée de l'hôte impérial « qui, dit la note, vient de » la part de son père pour resserrer les liens qui » unissent les deux familles royales et les deux » nations ».

Quant à la visite du prince au pape Léon XIII, le cardinal Jacobini, secrétaire d'Etat, est chargé par le Saint-Père de s'entendre avec M. de Schlozer, envoyé allemand près le Vatican, afin de régler le cérémonial.

Le programme des fêtes qui seront données en l'honneur du prince impérial est définitivement arrêté.

Le premier jour il y aura représentation de gala au théâtre Constanzi.

Le lendemain, grand dîner au Quirinal, auquel est invité tout le corps diplomatique.

Le 18 ou le 19, grande revue à laquelle prendront part 32 bataillons d'infanterie de ligne, 12 escadrons de cavalerie et 12 batteries d'artillerie ; toutes ces troupes qui formeront un effectif de 20,000 hommes, sont empruntées aux garnisons de Rome, Naples et Florence.

Le duc d'Aoste, accompagné de M. Mancini et du préfet du palais se rendra à Gênes, à la rencontre de l'illustre voyageur.

Aujourd'hui, la flotte a quitté Naples pour se rendre à Gênes, sous les ordres de l'amiral Acton. Elle se compose des cuirassés *Duilio*, *Maria Pia* et *Roma*.

Une lettre du cardinal Lavigerie

Paris, 14 décembre.

Mgr Lavigerie, évêque d'Alger, a adressé aux sénateurs d'Algérie une lettre dans laquelle il les prie de vouloir bien demander le rétablissement en faveur des séminaires algériens d'un crédit de 70,000 fr. qui se trouve supprimé par la suppression du crédit des aires.

Les événements d'Egypte

Le Caire. 14 décembre.

Les insurgés ont fait une tentative pour s'emparer des puits d'eau douce de Souakim. Ils ont été repoussés.

Une corvette anglaise anglaise a lancé des bombes pour protéger la chaussée reliant la ville à la terre ferme.

Le Caire, 14 décembre.

Un émissaire indigène, qui avait été envoyé à El-Obéid par les autorités égyptiennes de Khartoum, est revenu dans cette dernière ville après une absence de 24 jours.

Il confirme la destruction complète de l'armée du général Hicks. Il dit toutefois que l'armée du Mahdi se trouve diminuée d'abord par les pertes qu'il a éprouvées dans les divers combats livrés contre les troupes égyptiennes et ensuite par la dispersion de plusieurs tribus qui l'abandonnent, découragées par les pertes déjà subies.

Les forces qui restent à El-Obéid sont peu importantes, le Mahdi ayant envoyé 10,000 hommes contre le Darfour.

L'aviso français l'*Infernet* a quitté le port de Souakim.

Le colonel Harrington a visité le champ de bataille où a été détruit récemment un détachement de 700 soldats égyptiens; il a compté 400 cadavres d'insurgés, et cependant de nombreux cadavres d'Arabes ont été enlevés par leurs parents.

Baker-pacha part demain pour Souakim.

Une série de naufrages

Madrid, 4 décembre.

Le navire de commerce anglais *Ile of Bute* (?) a fait naufrage devant Portugalète, près Bilbao; l'équipage a été sauvé.

Le navire de commerce italien *Anaea* a sombré sur les côtes des Baléares ; l'équipage a été également sauvé.

Le vaisseau hollandais *Vertrocimen* s'est brisé près de Rivadesella ; un seul marin a pu gagner la côte.

Un brick suédois de 320 tonnes s'est complètement perdu. L'équipage a pu à grand peine échapper à la mort.

D'autres sinistres sant signalés de divers points.

Une nouvelle tempête

New-York, 14 décembre.

Le bureau météorologique du *New-York Herald* communique l'avis suivant :

« Une perturbation atmosphérique arrivera sur la Grande-Bretagne et sur les côtes de la Norwège entre le 15 et le 17, précédée et accompagnée de pluie. Du Sud au Nord-Ouest, forts vents et bourrasques. Deux autres suivront à peu d'intervalles.

DERNIÈRE HEURE

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES

(*De nos correspondants particuliers et* PAR FIL SPÉCIAL)

M. J. Ferry à Londres

Paris, 14 décembre.

On assure que M. Jules Ferry, fera pendant les vacances du jour de l'an, un voyage à Londres au sujet des affaires du Tonkin.

Les événements d'Huë

Paris, 14 décembre.

L'*Agence Havas* dit que le gouverneur de la Cochinchine n'avait reçu hier aucune information de l'amiral Courbet ou de M. Harmand, sur les événements d'Huë.

La dépêche, envoyée au *Standard* par son correspondant d'Haï-Phong, reposait uniquement sur des bruits qui avaient été recueillis à Touranne par le vapeur Hissar, remontant de Saïgon à Haï-Phong.

Le gouvernement de la Cochinchine ne croit pas à un soulèvement contre les Français qui occupent d'ailleurs fortement les ports et la rivière de Huë. Mais il admet comme vraisemblable l'empoisonnement du Roi par les mandarins.

Les évènements d'Egypte

Londres, 14 décembre.

Le *Standard* publie la dépêche suivante:

« Le Caire, 14 décembre.

» Le départ de Backer-Pacha est ajourné au 16 décembre. »

A Madagascar

Londres, 14 décembre.

Le *Standard* a reçu de Tamatave, 13 décembre, la dépêche suivante:

» Il se confirme que le vice-amiral Boursaint a bombardé Moambo et Bo-Hémar.

Les Français ont débarqué à Bo-Hémar. Ils auraient détruit le village, brûlé les propriétés anglaises, quoique portant le drapeau anglais.

Les Hovas n'ont pas résisté. Ils se sont retirés à l'intérieur au premier coup de canon.

Le vice-amiral Boursaint a transporté les sujets anglais de Bo-Hémar à Tamatave.

SÉNAT

Service télégraphique particulier et PAR FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 14 décembre 1883

Présidence de M. LE ROYER

Bruits de couloirs

Dans la discussion des crédits pour le Tonkin, M. de Saint-Vallier insistera pour qu'intervienne un effort vigoureux, amenant un succès militaire définitif, qui permette d'obliger la Chine à accepter un traité convenable.

Les membres de la minorité ont l'intention de ne pas présenter d'ordre du jour.

La commission du Tonkin doit être nommée aujourd'hui dans les bureaux.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier et* PAR FIL SPÉCIAL)

Séance du vendredi 14 décembre 1883

Présidence de M. BRISSON

La séance

La séance est ouverte à 2 heures.

Le budget des affaires étrangères

La Chambre aborde la discussion du budget des affaires étrangères.

M. J. FERRY, président du conseil rend le président Salomon, responsable des événements de Port-au-Prince.

Le gouvernement haïtien a reconnu sa responsabilité, et a promis d'indemniser les Français.

Le gouvernement y veillera.

Relativement à la conduite du Consul français M. J. Ferry espère que l'enquête le justifiera.

La discussion générale est close.

ADJUDICATIONS ADMINISTRATIVES & OFFICIELLES. — NORD. — A la Mairie de Tourcoing. — Le lundi 17 décembre, à 2 heures 1/2. — *Fournitures nécessaires aux hospices pour l'année 1884.*

Viande, bière, vin, eau-de-vie, genièvre, poisson salé, épicerie, œufs, beurre, lait, savon, charbon, brosserie, toile, calicot, etc.

Renseignements à l'économat de l'administration.

BULLETIN DU COMMERCE

DÉPÊCHES COMMERCIALES

Dépêches de MM. Busch & Cie, du Havre, représentés à Roubaix, par M. Bulteau-Grymonprez :

Le Havre, 14 décembre.

Ventes 1,000 b. Marché inchangé.

Liverpool, 14 décembre.

Ventes 10,000 b. Marché calme.

New-York, 14 décembre.

Middling Upland, 10 1/2.

Recettes aux Etats-Unis : 36,000 b.

Cotes en cents du Middling, classe américaine, à New-Orléans 10 1/2, Savannah 9 13/16.

Télégrammes de MM. Van der Velde et Reinemund, communiqués par Jules Cauët.

Le Havre, 14 décembre 1883.

Cours de clôture de New-Kork, du 12 décembre

Cotons

déc.	janv.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
10.41	10.46	10.62	10.76	10.99	11.03	11.16	11.26
août	sept.						
11.36	11.07						

Ventes du jour : 99,000 balles.— Marché soutenu.

Recettes du jour : 36,000 balles contre 38,000 en 1882 et 35,000 en 1881.

Total de la semaine : 000,000 balles contre 000,000 en 1882 et 000,000 en 1881.

Saindoux

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juil.
8.95	9.00	9.05	9.15	9.35	9.35	9.45	9.65

Cafés

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin	juill.
9.85	10.05	10.15	10.20	10.25	10.30	10.35	10.30

Maïs

déc.	jan.	fév.	mars	avril	mai	juin
65 1/4	66	67			69 1/4	

Froment

janv.	fév.	mars	avril	mai	juin
113	115 1/4	117 1/4	119	120 1/4	120 1/4

Roubaix, 14 décembre 1883.

LAINES

Le Havre 13 novembre.

Marché calme : on a vendu 48 balles Buenos-Ayres en suint à fr. 95, les 100 kil.

Port-Elisabeth, 17 novembre.

L'approche des enchères de Londres pèse sur le marché, en ce sens que les détenteurs tiennent leur marchandise en dehors du marché, quelques vendeurs, toutefois, qui ne croient pas à la hausse cherchent à obtenir le plus haut prix qui est actuellement faisable et écoulent leurs laines. La demande pour fleece et laines en suint blenâtres continue tonjouts très active pour le Continent et les prix ne dénotent pas de changement comparativement à la saison précédente, toutefois on s'attend à de la baisse lorsque les arrivages gagneront en importance. Les Uitenhage snow white sont peu recherchées et les détenteurs qui voulaient vendre ont dû faire des concessions. Il a été traité 100 b/s de la. 4 3/4d. à la. 5 3/4d. Les coutry snow white n'ont donné lieu qu'à quelques petites affaires par suite de la tenacité des détenteurs.

En country scoured on a fait par spéculation un fort lot d'env. 150 b. Bloemfontein au prix de la. 11 1/4d. Provisions très-limitées. En fleece on a payé pour tonte supérieure, laine Zuurberg 13 1/4 à 13 3/4d., tandis que quelques lots de qualité moyenne ont réalisé 9 1/2 à 11 3/4d. Les ordres pour le continent ne sont toujours pas exécutés. Les laines en suint Karoo sont en bonne demande pour le Canada et l'Amérique, tout ce qui est offert en vente est lestement enlevé. Les laines en suint bleuâtres de qualité moyenne sont très-recherchées ; les premiers lots de marques connues ont été offerts en vente et vendus aux mêmes prix du commencement de la dernière saison. Les ventes s'élèvent à circa 200 balles de circa 7 à 7 1/4d.

Bulletin de l'*Industriel Elbeuvien* sur la situation du commerce et de l'industrie de la laine pendant le mois de novembre 1883 :

FABRICATION. — La fabrication est toujours faible et ne présente aucune reprise.

LAINES. — Les enchères commencées à Londres le 20 novembre, dénotent une grande fermeté dans les prix et souvent 1/2 denier de hausse sur les cours de septembre. Les laines de la nouvelle tonte sont très-disputées ; 165.595 balles ont été réalisées.

Au Havre, 1,635 balles ont été vendues pendant ce mois : le choix et le mauvais conditionnement laissaient beaucoup à désirer, et ont amené une baisse de 5 centimes environ. Le stock actuel est de 1.679 balles.

A Anvers, 18.459 balles passèrent dans la consommation aux enchères du 16 au 17. Bonnes laines recherchées, les défectueuses obtinrent des prix irréguliers. Le stock est de 5.000 balles.

Russie. — 736 balles ont été vendues avec avance de 5 centimes. Le stock est de 1.099 balles.

Blousses. — Prix faibles.

Vente. — Il est sorti d'Elbeuf, en novembre 1883, 284.108 kil. de draperie contre 311.203 en novembre 1882.

Salaire. — Sans changement dans les prix, mais beaucoup de chômage.

Exportation. — Peu d'affaires.

COTONS

Manchester, 12 décembre.

Tissus et fils ; Les cotations s'établissent comme suit :

Tissus : 7 Shirtings 39 inch 5 3/8 ; 8 1/4 dito dito 6 7/8 ; 40er Mule Twist 9 3/8 ; 3 22 inch. Grey Madapollams 2s. 4d.; 39 inch 14 × 14 Jaconnets 2s. 7d.; 45 inch. Grey Mulls 2s. 11d.

Filés : 12 Water Armitage 6 3/8 ; 12 Water Taylor 6 3/4 ; 20 Water Micholls 8 ; 30 water Clayton 9 1/8 ; 40 Medio Wilkinson 10 1/2 ; 32 Warpeops lees 8 5/8 ; 36 Warpeops Qual. Rowland 9 3/8 ; 40 Double Weston 10 1/2 ; 60 Double courants qual. 14 1/4 ; 16/16 34/50 8/12 printers de. 10d.

Alexandrie, 11 décembre.

Marché sans grande variation, toutefois les prix des bonnes qualités restent fermement soutenus.

SOIES

Shanghaï, 11 décembre.

Bon courant d'affaires et prix en tendance à la hausse : Taatlee genre mountain n° 1 , 332 1/2 Taels ; Taatlee n° 4 3/4, 360 Taels ; Taatlee n° 5 qualité courante 345 Taels ; Packfork 342 1/2 Taels.

Change : S/Londres en hausse à fr. 6.70.

HOUBLONS

Londres, 13 décembre.

Nos prévisions se sont réalisées ; la hausse n'a pas pu continuer et, depuis le début de ce mois, la tendance faible s'accentue sur tous les marchés ; avec le temps froid, il aurait été permis d'espérer une reprise ; malheureusement, il n'a pas duré et la brasserie n'a pas pu s'approvisionner de glace.

Plus on avance dans la saison plus on se rend compte de la bonne récolte de cette année : il y a qualité et quantité, rien ne le prouve mieux que la statistique. Du 1er sept. au 8 déc., il a été vendu au marché de Nuremberg 90,300 balles, tandis que l'année dernière pendant la même période, il n'en avait été vendu que 61,600 balles, et, il y a deux ans 58,000 balles.

Un fait à noter également, c'est que l'Allemagne a beaucoup moins exporté que d'habitude, notamment en Angleterre ; les brasseurs et les négociants doivent donc avoir beaucoup de houblon en réserve. Le commerce avait beaucoup vendu à livrer à bas cours et la brasserie en avait profité pour remplir ses greniers, qui n'avaient jamais été aussi vides.

Contrairement à l'an dernier, le marché anglais est très languissant cette campagne ; cela tient à ce que l'estimation de la grande récolte était fondée et que les prix auxquels les brasseurs de cette contrée obtiennent les houblons indigènes ne permettent pas aux houblons étrangers de venir en concurrence, sauf les houblons américains qui ont une grosse clientèle et qui reviennent à de modiques prix. Il faudrait une nouvelle baisse sur les houblons français, belges et allemands, variant de 50 fr. par 50 kilog. pour avoir chance d'exporter dans ce grand pays consommateur.

Voici les cours actuels pratiqués pour tous les houblons pays sur les marchés de production : Belges, 80 à 90 fr. ; Amérique, 110 à 145 fr. ; Bavière, 140 à 190 fr. ; Hallertau, 100 à 225 fr. ; Wolnzack, 200 à 225 fr. ; Spalt, 200 à 250 fr. ; Saaz, 200 à 300 fr. ; Anglais, 150 à 250 fr. ; Lorraine, 165 à 175 fr. ; Alsace, 180 à 190 fr. ; Bourgogne, 175 à 180 fr. Le tout par 50 kil.

PARIS, 14 déc. — *Huile de colza*, courant 56 .. janvier 56 50, 4 premiers 55 .. 4 de mai .. .. — *Huile de lin* : courant 55 .5, janvier 56 25, 4 premiers 56 .0 4 de mai .. .. — *Spiritueux* : courant 46 .. janvier 46 50, 4 premiers 47 .0, 4 de mai 49 75 — *Sucres bruts*, 88 degrés disponibles 8 .. à 43 25 — *Sucres blancs n° 3* : courant 55 30, janvier 55 75, 4 premiers 56 3, 4 de mars 57 25. — *Sucres raffinés* : 162 5 à 163 0 — *Savonnés 9 marques* : courant 5 30, janvier 51 75, 4 premiers 55 10, 1 de mars 56 10. — *Marque Corbeil* . 59 .. — *Blés* : courant 21 60, janvier 21 60, 4 premiers 23 15, 4 de mars 26 80. — *Seigles* : courant 15 50, janvier 16 .. 4 premiers 16 75, 4 de mars 17 ..

LILLE, 14 déc. — Sucre indigène 89 degrés cours 37 .. fin, numéros 7 à 9 .. .. fin. en pains 6 kilog numéro 1, 106 10 sucre numéro 3, ... fin. indigène numéro 3 .. .. 3/8 betteraves disponibles 44 .. fin courant .. .. fin. grains disponibles .. .. fin. fin 1er qual. dis pon. .. .. fin. fin 1re qual. courant .. .. fin mélasse disponible .. .. fin. à livrer premier .. .. fin 4 janvier .. .. fin. d'été .. fin. .. 4 derniers .. .. fin prochain .. ..

Marché aux Huiles de Lille

Cours du 13 déc.

	Huiles l'hectolitre	Graines l'hectolitre	Tourteaux les 100 kil.
Colza	.. ..	20 .. à 26 ..	17 50 à 18 50
— épuré p. q.	.. ..	.. ..	.. ..
Œillette b. gout.	.. ..	28 .. 30 ..	.. ..
— rousse	.. ..	.. ..	.. ..
Camélins	.. ..	16 .. 17 ..	17 .. 18 ..
Chanvre	.. ..	15 .. 16 ..	15 .. 16 ..
Lin du pays	.. ..	20 .. 21 50	25 .. ..
Lin étranger	.. ..	20 .. 21 ..	21 .. 25 50

Cours précédents

Huile de colza	74 50 à ..
Huile épurée pour quinquiel.	80 50
Lin du pays	57 .. ..
Lin étranger	72 .. ..
Camélines	.. ..
Chanvre	.. ..

ANVERS, 14 décembre. — Tous les prix s'entendent en francs par 100 kilos. — Pétroles (cote officielle). — Disponibles 22 .. .. .. Novembre .. .., Décembre .. .., janvier .. .., 3 premiers .. .. — Sucre brut et entrepôt, 88 deg. n° 12/20 disp. 44 50 .. .. .. id. décemb. 45 .. .. .. — Lards salés secs d'amérique. Longues bandes nouv. 93 .. .. .. Courtes bandes nouv. 95 .. 97 .. Longues et courtes bandes réunies par moitié, livrables en novembre .. .., id. décemb 94 .. .. .. — Saindoux. Marque Wilcox, disp. 111 .. .. .. novembre .. .., décembre 111 .. .. .. 1 premiers 111 .. .. .. — Café : on a vendu .. .. Haïti, à .. ..

LILLE, *marché aux bestiaux* du 10 au 12 déc. — Bœufs am 182 vend. p. Lille 118 p. l'approv. 64 Vaches am. 274 vend. p. Lille 83 p. l'approv. 171 Taureaux am. 15 vend. p. Lille 10 p. l'approv. .. Veaux am. 253 vend. p. Lille 320 p. l'appr. 24; Moutons en laine am 212 vend. p. Lille 228 p. l'app 54 Moutons tondus am. 600 vend. p. Lille 0 0 p. l'appr. ..; Porcs am. 122 vend. p. Lille 118 p. l'approv. 124 — Bœufs prix de revient au kil. sur pied 1re qual. 1 1 . 2e qual. 1 0, 3e qual. 0 90 poids moyen vif 650; Vaches 1 05, 0 90, 0 85, p. moyen 595 ; Taureaux 1 00, 0 93 0 80, p. moyen 600; Veaux 1 40, 1 25, 1 10, poids moyen 120; Moutons en laine 1 05, 1 00, 0 95 poids moyen 55 Moutons tondus . .. . poids moyen ... Porcs 1,08 1,03 0 93 p. moyen 110

LILLE, 12 déc. — *Taxe officieuse du pain.* — Pain de fleur ou de gruau 0.37 le kilog; pain blanc 0 26 le kilog; pain bis ou de ménage 0.31 le kilog.

ARRAS, 12 déc. — Blé blanc, 18 50 à 20 75; blé roux 18 .. à 18 50; Seigle 12 50 14 ..; Scourgeon 11 .. à 12 75, Avoine 6 50 à 6 50, Œillettes 25 .. à 29 25; Colza .. .. Lin 18 50 à 23 .. .; Camelins 13 .. à 17 ..; HUILES Œillette sur. 99 .. à .. .. .. ; Colza 85 .. à .. .. ; Lin 59 . à .. ..; Camelins 78 .. à .. .. — TOURTEAUX Œillette 17 50 à .. ..; Colza 19 75 à .. ..; Lin 21 50 à .. ..; Cameline 16 75 à .. .. — FARINES 1re qualité 32 .. à 33 ..; 2e qualité .. .. à .. ..; Sons gros .. à ..

JOURNAL DE LA JEUNESSE. — Sommaire de la 576e livraison (15 décembre 1883). TEXTE : La famille Gaudry, par J. Girardin. — Jeux d'équilibre, par Frédéric Dillaye. — L'Upas et l'Urari, par Mme Barbé. — Le petit comte par Ouida. — Tonneaux en papier. — Les aventures de Monsieur Colin-Tampon, par J. Levoisin.

DESSINS : Tofani, E. Ronjat, G. Doré, Faguet, G. Vuillier, R. Tinant.

Bureaux à la librairie HACHETTE & Cie, 79, boulevard Saint-Germain, à Paris.

PROGRAMME DES THÉATRES

THÉATRE DES BOULEVARDS. — Dimanche 16 décembre. — *La Maccotte*, opéra comique en 3 actes. — *Le Courrier de Lyon, ou l'attaque de la malle poste*, drame en 5 actes.

L'OMNIBUS ILLUSTRÉ est en vente au bureau du *Journal de Roubaix*.

On peut s'y abonner.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Pour favoriser le développement du Commerce et de l'Industrie en France

Société anonyme fondée suivant décret du 4 Mai 1864

CAPITAL : 120 MILLIONS DE FRANCS

Siège social, 54 et 56, rue de Provence, Paris

AGENCES DANS LES DÉPARTEMENTS :

Agen. — Aix. — Alais. — Albi. — Alençon. — Amiens. — Angers. — Angoulême. — Annecy. — Annonay. — Apt. — Arles. — Arras. Auch. — Aurillac. — Auxerre. — Avignon. — Bar-le-Duc. — Bayonne. — Beauvais. — Belfort. — Besançon. — Béziers. — Blois. — Bordeaux. — Boulogne-sur-Mer. — Bourges. — Brest. — Brive. — Caen. — Cahors. — Cambrai. — Carcassonne. — Carpentras. — Castres. — Cette. — Châlon-sur-Saône. — Châlons-sur-Marne. — Chartres. — Châteauroux. — Chaumont. — Cherbourg. — Clermont-Ferrand. — Dax. — Dieppe. — Dijon. — Douai. — Dreux. — Dunkerque. — Elbeuf. — Epernay. — Epinal. — Fontainebleau. — Gaillac. — Grenoble. — Havre (le). — Honfleur. — La Rochelle. — Laval. — Lille. — Limoges. — Lisieux. — Lodève. — Lorient. — Lyon. — Mâcon. — Mans (le). — Marmande. — Marseille. — Montauban. — Montereau. — Montluçon. — Montpellier. — Moulins. — Nancy. — Nantes. — Narbonne. — Nevers. — Nice. — Nîmes. — Niort. — Orléans. — Pau. — Périgueux. — Perpignan. — Poitiers. — Puy (le). — Reims. — Rennes. —